

[Texte]

ing and this kind of thing? You have mentioned some of these amendments that may be forthcoming. Do you see a trend towards your department working in this field with provincial departments of education, perhaps?

Mr. Ouellet: No. I think we have this clear-cut distinction between the Department of Manpower and the Department of Labour, and these responsibilities that you refer about in terms of education and retraining and so on are assumed by the Department of Manpower. That is where the resources and the programs are.

Mr. Wenman: Is there any thought or any investigation of restructuring of any kind that would in fact combine the Departments of Manpower and Labour, as they once were, looking at the experiment of 20 years ago and reassessing it?

Mr. Ouellet: There have been a variety of combinations over the years. It varies from one country to another. Some other industrialized countries have a system similar to ours; others have a different system. The Minister of labour is responsible not only for labour relations but also for job creation. This department has no responsibility in job creation. It has a very precise responsibility. It will be a matter for administrations one after another to evaluate this and decide what is the best mechanism.

Mr. Wenman: You foresee no changes in structure, then?

Mr. Ouellet: As far as I am concerned, I do not see it. You could ask the seven leadership candidates to become the new Prime Minister of Canada to give you their views on this subject.

Mr. Wenman: What would your candidate say?

Mr. Dubois: You do not have estimates for that.

The Chairman: Mr. Minister, I have a few questions myself.

There are considerable studies—and history supports them—that with the shortening of work time, whether it is hours per week or the increase of holidays per year, you can very significantly increase the number of jobs. In my own lifetime I have seen that happen. When I was very young people worked over 50 hours a week. It moved to 48, 45, 40. Now in Germany proposals are on the table to shorten the week to 35. This is being studied very closely in many countries. I want to know, since this relates very closely to labour standards, because in your labour standards code it indicates the number of hours beyond which you must pay overtime, the minimum number of hours for different types of paid holidays, and so on, is any research or attention being given in your department to the shortening of working time, whether by week or otherwise, not only to increase the number of jobs but to enhance the quality of life of workers?

[Traduction]

gez-vous un nouveau rôle pour l'éducation de la main-d'oeuvre dans l'optique de la signification même de cette éducation pour la population active, par exemple, en l'axant sur le recyclage? Vous avez parlé de certains amendements qui vont être présentés, et j'aimerais savoir si vous envisagez pour votre ministère un regain d'activité dans ce domaine, avec peut-être la coopération des ministères provinciaux de l'Éducation.

M. Ouellet: Non. Nous avons, je crois, cette distinction bien marquée entre le ministère de la Main-d'oeuvre et le ministère du Travail, et les responsabilités dont vous parlez, à propos de l'éducation et de recyclage relèvent de la Main-d'oeuvre. C'est ce ministère qui dispose des ressources et des programmes nécessaires.

M. Wenman: Avez-vous étudié la possibilité d'une restructuration qui pourrait avoir pour effet de fusionner les ministères de la Main-d'oeuvre et du Travail, comme c'était le cas jadis, vu l'expérience accumulée depuis 20 ans?

M. Ouellet: Au fil des années, nous avons essayé plusieurs combinaisons. D'ailleurs la chose varie d'un pays à l'autre. D'autres pays industrialisés ont un système semblable au nôtre, certains encore ont un système différent. Le ministre du Travail est responsable non seulement des relations ouvrières, mais également de la création d'emplois, alors qu'ici nous n'avons aucun rôle en matière de création d'emplois. Nos responsabilités sont fort bien circonscrites. Il s'agira pour les administrations d'évaluer l'une après l'autre le bien-fondé de la chose et de décider du meilleur vecteur possible.

M. Wenman: Vous n'entrevoyez donc aucune modification structurelle?

M. Ouellet: Pour moi, non. Vous pourriez peut-être demander aux sept aspirants premiers ministres de vous donner leur avis à ce sujet.

M. Wenman: Quel serait l'avis du candidat que vous appuyez?

M. Dubois: Nous sommes loin du budget.

Le président: Monsieur le ministre, j'aurais moi-même quelques questions à vous poser.

Il y a toute une série d'études, l'histoire en est témoin, qui ont révélé que la diminution des heures de travail, qu'il s'agisse de la diminution du nombre d'heures par semaine ou de l'augmentation des congés, permet d'augmenter considérablement le nombre d'emplois. Depuis que je suis né, je m'en suis moi-même rendu compte. Lorsque j'étais très jeune, on travaillait plus de 50 heures par semaine. La durée hebdomadaire du travail est progressivement passée à 48, 45, puis 40 heures. À l'heure actuelle, en Allemagne, on propose une semaine de travail de 35 heures. Toute une série de pays étudient la chose de très près. J'aimerais savoir, puisque cela a un lien très direct avec les normes relatives au travail, étant donné que votre code indique le nombre d'heures de travail à partir duquel les heures supplémentaires sont applicables, ainsi que le nombre minimum d'heures pour les différentes catégories de congés payés, et j'en passe, j'aimerais donc savoir si votre ministère étudie ou envisage une diminution du nombre